



Vous souhaitez publier un article ou une photo : écrivez-nous : estrablinhistorique@gmail.com



**ESTRABLIN
HISTORIQUE**

Agenda

Salle GUICHERD – impasse du cimetière à **9h30**

Jeudi 30 mai : Commission Fonctionnement

Mardi 4 juin : Com. Inventaire/tri/rangement

Mardi 11 juin : Fonctionnement à la Gabetière

Jeudi 13 juin : Com. Archéologie-Urbanisation

ASSEMBLEE GENERALE ESTRABLIN HISTORIQUE

Mardi 25 juin 2024 à 14H30

Maison des Associations
ESTRABLIN Village

Référents Commissions

CULTE – Christian JULLIEN – 06 72 71 22 60 –
christian.jullien38@orange.fr

ARCHEOLOGIE/URBANISATION –Evelyne BAULE
06 47 15 87 26 – evelynebaule@wanadoo.fr

ACTIVITE HUMAINE – ODET Annie –
06 32 42 13 46 aniyam38@gmail.com

POPULATION –Annick PERROUD 06 08 27 83 35
perroudannick@aol.com

Christiane COMBE (St Vincent/La Rosière)
04 74 57 82 02

INVENTAIRE – Jean-Claude JAILLET
06 76 27 56 63 jcj38@orange.fr

COMMUNICATION/REVUES/BLOG – JM CHARNAY
06 43 69 16 37 charnayjm@wanadoo.fr

PRESIDENT – Roger RAGOT
06 21 62 81 10 roger38@free.fr

La revue N°2/2024 sera remise
gratuitement aux adhérents lors de
l'assemblée générale du 25 juin

La poste d'Estrablin :

Nous recherchons documents, photos, vieilles enveloppes oblitérées à Estrablin, vieux annuaires téléphoniques, souvenirs, anecdotes, tout ce qui pourrait nous aider à reconstituer l'histoire de la poste d'Estrablin...

Merci de nous aider à enrichir notre fonds documentaire.

Ecrivez à estrablinhistorique@gmail.com
ou contactez par tel au 06 43 69 16 37.





Place Grenette/ Grenoble (source site Grenoble Patrimoine)

Située jusqu'à la fin du 14^e siècle à l'extérieur de la ville, au pied de l'enceinte gallo-romaine, la place Grenette est à l'origine une vaste esplanade qui accueille foires et marchés aux bestiaux. Avec l'élargissement des remparts ordonné par Lesdiguières à la fin du 16^e siècle, le site se retrouve au cœur de la ville et en devient la principale place. Plus tard, c'est ici qu'auront lieu les exécutions publiques et que sera érigée la sinistre guillotine de la Révolution.

Réhabilitons Jeanne Decour !

Récit établi par le Centre de Recherche Historique du Nord-Dauphiné (St Just Chaleyssin)

Nous sommes le 12 février 1817. La guillotine a fonctionné et la belle tête de Jeanne est tombée. Cela se passait à Grenoble, place Grenette. Ce jour-là, la justice ne fut pas rendue mais ce fut un crime qui eut lieu et jamais on ne réhabilita la pauvre Jeanne.

Pour comprendre comment on en est arrivé là, il faut revenir un an en arrière et nous transporter dans la commune de Septème. Jeanne Decour, une jeune fille née à Estrablin en 1793 travaille comme domestique chez le couple Michel depuis le mois de juin 1815. Jeanne n'est pas mariée et a un enfant placé à l'hospice de Vienne. La maîtresse de Jeanne est née Antoinette Godard, mariée depuis huit ans avec Jean Michel que l'on surnomme « Pistolet ». Le couple a trois enfants. C'est au mois de mai de cette année 1816 que débute la tragédie. La maîtresse de maison est prise de vomissements et de coliques après avoir mangé la soupe préparée par la servante. Elle se croit empoisonnée à l'arsenic et a retrouvé sur la table de la cuisine un petit pot renfermant des petits grains suspects. La justice est immédiatement mise au courant. Dès le lendemain, un docteur est envoyé pour examiner la femme Michel. Il reconnaît des signes de tentatives d'empoisonnement. Jeanne qui a préparé et servi la soupe est arrêtée et emprisonnée, l'enquête commence. Le sieur Michel reconnaît avoir acheté quelques temps auparavant de l'arsenic pour tuer les rats mais que ce produit était rangé au fond d'un placard. Le docteur confirme ses premières déclarations. Le garde champêtre signifie que le couple s'entend bien et qu'il jouit d'une bonne réputation. Jeanne est ensuite interrogée. Elle redit avoir préparé et donné la soupe à manger à sa maîtresse. Elle dit aussi que sa patronne s'est plainte de maux de ventre mais qu'elle ne l'a pas vu vomir.

Le juge interroge : Pourquoi votre maîtresse vous accuserait-elle ? Réponse de Jeanne : ma maîtresse est jalouse de moi, elle a tort. Le mari bat sa femme quelquefois, mais c'est un brave homme. Sa femme est un peu méchante et me dispute souvent. Elle croit que je fais affaire avec son mari ; c'est faux.

Le juge : l'avez-vous vue manger la soupe ? Jeanne : non, j'étais au champ et je ne sais pas si elle l'a mangée.

On entend Antoinette Godard, épouse Michel : je me suis attiré la haine de ma servante car je lui reprochais son inconduite. On lui attribue trois enfants et c'est une mauvaise mère. Lorsque je me suis sentie empoisonnée, j'ai appelé mon mari et il a vu comme moi au fond du vase où il y avait la soupe, des petits grains blancs. Mon mari a pensé que c'était l'arsenic qu'il avait acheté. Il me fit boire beaucoup d'eau chaude et lorsque la servante est venue, je l'ai accusée. Elle s'est munie d'un couteau et l'a dirigé sur moi ; j'en porte encore la trace. Je l'ai ensuite mise dehors. Quelques mois plus tard, le tribunal de Vienne estima que la tentative d'assassinat était bien établie et envoya Jeanne à Grenoble pour être jugée aux assises. On examina les restes contenus dans le pot à soupe et les experts ne trouvèrent pas de substance pouvant entraîner la mort. Malgré cela, tous les faits étaient contre Jeanne et sept jurés contre cinq la déclarèrent coupable. Elle fut condamnée à mort et à payer 19 francs de frais à l'état. La cassation refusa le pourvoi et malgré ses hurlements et ses cris d'innocence, elle subit la peine capitale ce funeste matin de 1817.

Quelques temps plus tard, une femme sur son lit de mort fit appeler le curé du village. Antoinette, la maîtresse de maison, confessa au prêtre avoir simulé l'empoisonnement et les coliques simplement par jalouse. La servante était trop belle. Mais elle ne pensait pas que cela se solderait par la mort de la jeune fille...